

SI BIO rappelle Nectar abricot bio centilisation 75 cl



- Noms des modèles ou références concernés : **Nectar abricot bio centilisation 75 cl**
- Marque : **SI BIO**
- **GTIN 3760227110308 Lot FB6808X Date de consommation recommandée 08/01/2029**
- Conditionnements : **75 centilisation**
- Date début/fin de commercialisation : **du 16/01/2026 au 11/03/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **BOUTEILLE EN VERRE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **BIOCOOP**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Avis de rappel : SIBIO rappelle le Nectar d'abricot BIO (Lot FB6808X, DDM 08/01/2029) pour un défaut de pasteurisation entraînant une fermentation.**
- Risques encourus par le consommateur : **Modifications organoleptiques**
- Description complémentaire du risque : **rappelle le Nectar d'abricot BIO (Lot FB6808X, DDM 08/01/2029) suite à une fermentation le rendant impropre à la consommation. Ne pas consommer et rapporter la bouteille en point de vente.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 13 avril 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0777863296**
- Informations complémentaires publiques : **La société SIBIO informe ses clients qu'un lot de nectar d'abricot BIO commercialisé dans certains Biocoop présente un défaut de qualité lié à une fermentation naturelle, résultant d'un incident ponctuel lors du processus de pasteurisation. Sans risque pour la santé Cette fermentation peut entraîner une altération du goût et une formation de gaz dans la bouteille, rendant [...]**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre